

Destin d'engagés de la Compagnie Royale de Saint Domingue : André Beudelot, maître menuisier, et sa femme Françoise Duchon, fille d'un tailleur de pierres

Catherine Roucairol – février 2020

Un site mormon m'a permis de retrouver la trace d'André BEAUDELLOT ¹, maître menuisier à Saint Domingue, qui avait épousé en 1714 aux Cayes une des filles d'un tailleur de pierres engagé à la Compagnie royale de Saint Domingue, Paul DUCHON ², et ainsi de savoir ce qu'ils étaient devenus à leur retour des Caraïbes.

Sur la piste d'André Baudelot

Par hasard, en regardant le site des Mormons, *familysearch*, je tombe sur une note à propos d'un André BAUDELLOT (avec cette orthographe) inhumé le 29 février 1724 à Rouen. La date de naissance, environ 47 ans, correspond à peu près. Rouen, sur la Seine, atteignable par bateau du Havre, un port qui accueille les bateaux venant de Saint Domingue. J'essaie alors de retrouver sur *Geneanet* le couple André BEAUDELLOT et Françoise DUCHON à Rouen et, stupeur, Françoise Duchon veuve d'André Beudellot s'est remariée à Rouen en 1727 avec un certain Raphaël AILLET !

Est-ce bien elle ? Son décès le prouve : morte à Gisors en 1768 à l'âge de 69 ans, donc une naissance vers 1699, comme Françoise Duchon, fille de Paul DUCHON et Louise BIGOT, née à Orléans le 28 avril 1699.

Mes dernières pistes laissaient les BEAUDELLOT à Saint Domingue en 1718 et les montraient absents au remariage en 1721 aux Cayes de leur belle-sœur et sœur Anne DUCHON, avec un haut magistrat de l'île, Georges Damien de LA FRESSELIÈRE.

Mon hypothèse était qu'André BEAUDELLOT avait été engagé comme maître menuisier par la Compagnie royale de Saint Domingue et comme elle ne se portait plus très bien (elle sera dissoute en 1720), il était rentré en France avec sa femme. Tout cela va être corroboré par les actes notariaux retrouvés à Rouen ³ (décès, testament, inventaire, cession).

André Beudelot, négociant rouennais avec Saint Domingue

D'après son acte de décès, André BEAUDELLOT s'était établi comme marchand à Rouen. Marchand de quoi ? Peut-être commerçait-il avec Saint Domingue ? Un témoin sur le registre de décès est M^e Laurens DUMESNIL ⁴. Il existe en effet un libraire imprimeur de

¹ Voir p. 1 et 5/14 de mon article « Les sœurs DUCHON des Cayes (Saint-Domingue), leurs époux et leur postérité » <https://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art21.pdf>

² Généalogie et Histoire de la Caraïbe « Engagements pour la Compagnie royale de Saint Domingue », Pierre Bardin (<https://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art14.pdf>)

³ Retrouvés aux AD Seine Maritime, Tabellionage de Rouen. Notaires Lemarchand et Lemoine (1710-1740), 2E1/141. Testament 1^{er} février 1724, Inventaire 3 mars 1724, Cession 4 mars 1724.

⁴ Laurent DUMESNIL (b 17/01/1691 Rouen, Saint-Lô ; + 26/01/1762 Rouen Saint-Lô). Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Rouen (rue aux Juifs, puis rue de l'Écureuil) appartenant à une grande famille d'imprimeurs rouennais, lié au commerce maritime avec Saint Domingue, comme l'indique une feuille de commerce, appelé *Le Négociant*⁵, datée du lundi 22 mars 1762: « *Le navire les Amis, capitaine Simon GRENIER, armé à Cherbourg pour le compte de divers négocians de Rouen, est parti dudit port le 26 février dernier pour le Cap François, côte de Saint Domingue, avec une cargaison de marchandises propres pour les colonies. Comme ce navire est très-bon voilier, il y a tout lieu d'espérer que par la supériorité de sa marche, et l'expérience du capitaine, il échappera aux ennemis. Ceux qui voudront s'intéresser à cet armement pour une somme de 500 livres plus ou moins, pourront s'adresser à Rouen au Sieur Laurens Dumesnil, imprimeur-libraire rue de l'écureuil.* »

De plus, l'inventaire de ses biens et meubles comporte en annexe deux accords d'affrètement :

- l'un avec le sieur Paul LE CLERC⁶ marchand au Havre de Grâce (Le Havre) le 19 janvier 1723 pour une part en portion dans un navire nommé *L'Union*,
- l'autre accord le 23 janvier 1723 avec le capitaine ROBIN et le sieur Jean Baptiste BONNET marchand à Rouen pour sa part dans le navire nommé *le Saint Michel*.

Ce dernier accord permet de confirmer qu'André BEAUDELOT commerçait avec Saint Domingue puisque :

- Jean Baptiste BONNET⁷ est répertorié comme négociant de Rouen et armateur négrier,
- et surtout en février 1724, le capitaine ROBIN⁸ commandant du navire le Saint Michel du Havre, armé pour Léogane, est surpris de nuit sur la côte de l'île en train de vendre des marchandises à un bateau anglais. Il sera condamné sévèrement d'abord, outre la confiscation de ses marchandises, à 2 000 livres d'amende et six mois de prison, puis en août 1724 : « *interdiction de monter à l'avenir aucun bateau destiné aux colonies, parce qu'il a été surpris faisant du commerce étranger à Saint-Domingue.* » Le pacte colonial, accord commercial édicté par Colbert, impose en effet aux îles antillaises de n'avoir aucun autre partenaire commercial que la France.

Quelles denrées étaient importées ou exportées de Saint Domingue par un négociant de Rouen ? Sucre et indigo sûrement, les cultures de coton et café se développeront plus tard (après 1730 le coton, après 1750 pour le café) mais aussi peut être des plantes médicinales pour les pharmaciens ou de la bimbloterie !

André BEAUDELOT était présent encore à Saint Domingue en novembre 1718⁹ puisque les notaires de Rouen ont trouvé chez lui le contrat de vente de son habitation en juin 1719 :

jusqu'à la Révolution - série départementale - Tome III, vol 1, 1^{ère}, 2^e et 3^e parties (Seine-Inférieure, Eure, Calvados).

⁵ Archives départementales de l'Hérault, C 2949: « *Le Négociant, feuille du commerce* », numéro II du lundi 22 mars 1762. De l'imprimerie de Knapien, Pont Saint Michel, 1762.

⁶ Probablement Louis Paul LECLERC (1693-1753), négociant au Havre, bourgeois du Havre en 1722, receveur de l'Amiral (il exerçait au nom de son mandant un droit de balise à raison de 10 sous par barque de pêche chaque fois qu'elle rentrait au port), Geneanet.

⁷ Jean Baptiste BONNET, répertorié comme négociant de Rouen et armateur négrier dans le livre « *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830* » de Jean Marie Delobette, 2002.

⁸ « *Loix et constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le vent ...* » Tome 3, de Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry 1785, et aussi Ordonnance (n° 23). (28 août 1724) ANOM ainsi qu'un signalement vu la gravité de la peine dans « *Nouveau Commentaire sur l'ordonnance de la marine du mois d'août 1681, etc.* », Volume 1 de René Josué Valin.

⁹ Le 16 septembre 1718 André est témoin à l'enterrement du chirurgien Jacques LE PROUX.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« *contrat en papier passé devant Sr notaire de la Compagnie royale de Saint Domingue au fond de l'île à vaches le 2 juin 1719 comme vente faite par le dit sieur André Beudellot comme habitant de la dite île de son habitation au dit quartier au sieur Jean Baptiste QUESNEL ¹⁰ habitant au Grand Goave pour le prix en somme de 70 750 livres, ledit contrat légalisé par le gouverneur de la Compagnie de Saint Domingue le 8 juin au dit an et par le juge civil et criminel du dit lieu le 7 du même mois.* »

André est donc probablement parti en 1719, peut être avec son beau-frère et sa belle-sœur Anne DUCHON, qui accouche dans les Côtes d'Armor en juillet 1719. Il s'établit à Rouen et y vit moins de cinq ans, il dicte son testament le 1^{er} février 1724, alité dans sa chambre, meurt à la fin du mois et est enterré le lendemain dans le cimetière de sa paroisse Saint Eloi ¹¹. Maladie vraisemblablement attrapée aux Antilles, vu la rapidité de son inhumation.

Était-il riche ? la vente de son habitation, de ses esclaves, sa solde de la Compagnie royale de Saint Domingue lui ont sans doute permis de monter ce commerce avec Saint Domingue et de jouer les créanciers puisqu'il possède aussi une obligation :

« *une obligation en parchemin passée devant Sanadon et son confrère notaires à Rouen le 25 juin 1721 au profit du dit défunt de la somme de 2 207 livres 10 sols par Dame Anne Cécile DUPUY ¹², épouse non commune en bien de Caprais BLONDEL, écuyer, seigneur de Grainville, conseiller.* »

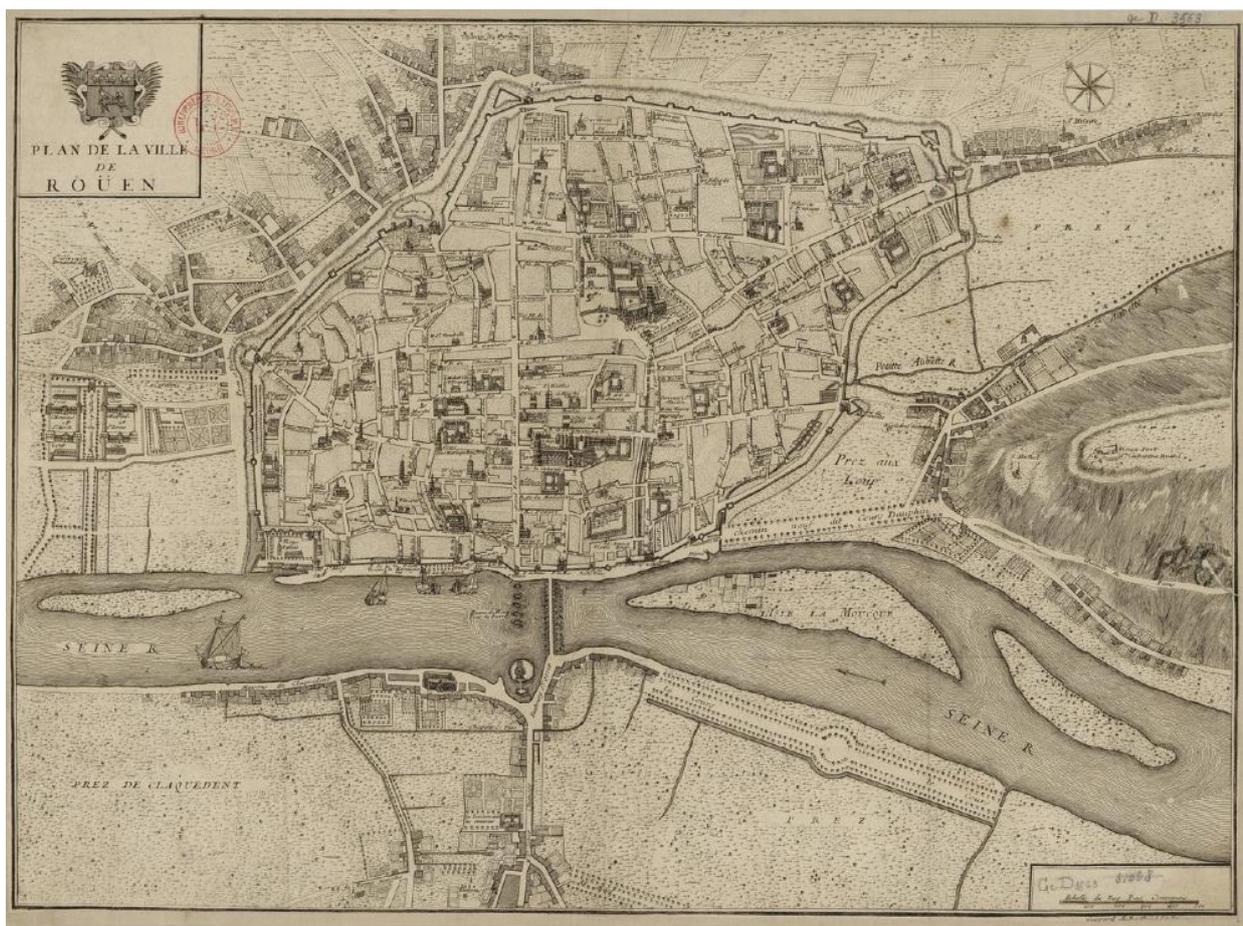
Cécile DUPUY est la fille d'un avocat également fermier de la Seigneurie du Fayel à Boubiers à 3 km d'Hadancourt le haut clocher, le village d'André, donc vraisemblablement une connaissance ou amie d'enfance.

¹⁰ Probablement « *19 février 1738, M. Jean Baptiste QUESNEL, premier capitaine de cavalerie du quartier du Fond de l'île Louache (Comprendre : Les Cayes du Fond (de l'île à Vache) coste St Domingue, naufragé de la coste d'Arvert sur le navire la Marie Anne commandé par le sieur Lavergne de Bordeaux et décédé dans la maison du marguillier, ayant reçu les sacrements de pénitence et de l'extrême onction* » AD de Charente-Maritime, La Tremblade, BMS, 1716-1738, vues 351-352/362 .Peut-être Du Quesnel, aide-major d'infanterie de milice à Saint-Domingue (04/11/1710), capitaine (1715). Compléments à Généalogie et Histoire de la Caraïbe Nouvelle Série N° 14, 2ème trimestre 2014.

¹¹ Supprimé en 1782 en application de la Déclaration du Roi de 1776 qui interdisait d'inhumer à l'intérieur des villes, il a été découvert récemment lors de la construction d'un parking ! Source : *Un cimetière catholique fouillé au pied du temple Saint-Éloi à Rouen* - Inrap.

¹² Anne Cécile DUPUIS, veuve de Louis LEMAISTRE, Conseiller du Roy, lieutenant du bailliage de Magny en Vexin avec lequel elle s'est mariée à Boubiers, le 27 mars 1692 et remariée le 18 juillet 1711 à Paris avec Caprais BLONDEL écuyer, Sieur de Grainville. Actes de notaires inventaires, ventes, partages : RE/IV/5, RE/XVI/6, RE/IX/6 et Geneanet.

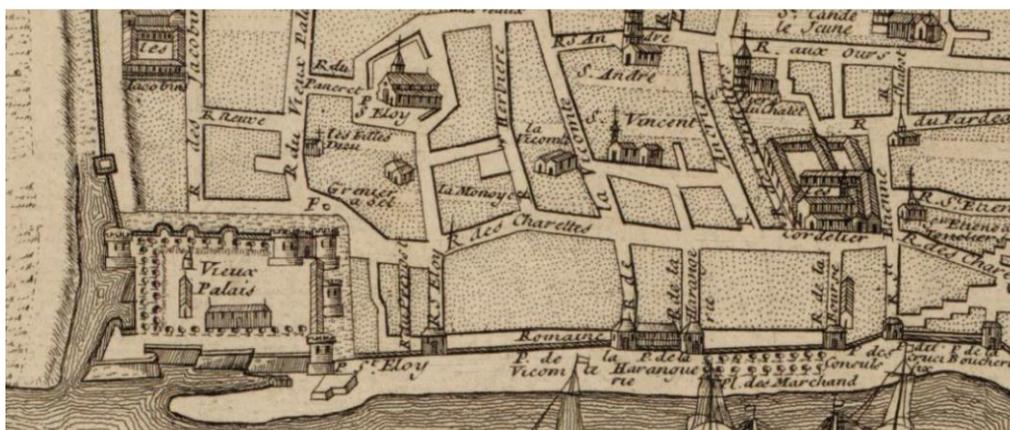
Généalogie et Histoire de la Caraïbe



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

André habite une maison à Rouen, rue d'Enfer¹³, paroisse Saint Eloi qui ne lui appartient pas puisqu'il est dit toujours « *habitant au fond de l'isle à vaches côte de Saint Domingue, de présent domicilié en cette ville de Rouen y demeurant chez Mr Durand marchand à Rouen rue d'enfer paroisse de Saint Eloi.* » Peut-être en est-il locataire ?

Son propriétaire est donc un certain Robert DURAND (pas trouvé de trace de lui), lui aussi marchand, à qui il laissera par testament 600 livres pour l'avoir aidé à écrire à son beau-



¹³ Rue du petit enfer sur le plan de Rouen de 1655, arrivant sur la place saint Eloi (site www.rouen-histoire.com).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

frère Damien de LA FRESSELIÈRE ¹⁴ et être son exécuteur testamentaire :

« au sieur Robert Durand marchand à Rouen pour les peines et travaux qu'il y en donné pour les écritures qu'il a fait pour Mr de la Fressilière de l'isle à vache et pour le dit sieur testateur, la somme de 600 livres. »

Son testament rédigé le jour de sa mort comporte aussi plusieurs dons à des pauvres, à des religieuses :

« donné aux pauvres honteux¹⁵ de la paroisse de saint Eloi la somme de 300 livres qui sera distribuée à la discrétion du dit sieur exécuteur, aux dames religieuses de l'Ave Maria de Paris ¹⁶ la somme de 500 livres pour participer à leurs prières ».

Les témoins signant son testament, Sieur François LA FOSSE demeurant à Rouen rue Ancrière, paroisse de Saint Vincent ¹⁷ et Sieur Jacques PERCHEL demeurant rue des Charrettes paroisse de Saint Eloi, sont des notables, le premier négociant à Rouen a un frère qui vit à Torbeck dans l'île de Saint Domingue ¹⁸, le second est sans doute un voisin, entre autre Trésorier des Comptes de la fabrique ¹⁹ de Saint Eloi, 1735-1736, puis de ceux de la fabrique de Saint Étienne des Tonneliers 1761, et va acheter en 1755 un tènement de maison ²⁰ (maisons qui se tiennent), paroisse Saint Éloi.'

L'inventaire prouve que sa maison est assez cossue, deux étages, un grenier, une cave, probablement tout en hauteur comme les habitations rouennaises. Le rez-de-chaussée est

¹⁴ Damien de la FRESSELIÈRE juge civil et criminel de la juridiction, conseiller du roi honoraire au conseil supérieur du Petit Goave séant au Port au Prince, puis conseiller au Conseil Supérieur de Léogane, époux en remariage d'Anne DUCHON, sœur de Françoise.

¹⁵ Des pauvres « honteux », c'est-à-dire ceux qui ne mendient pas et qu'il faut secourir discrètement à domicile. Philippe Haudrière, « Codicille aux testaments angevins au XVIIIe siècle : les charités », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 118-4 | 2011, 79-89.

¹⁶ Couvent de Clarisses à l'époque rue de l'Ave Maria à Paris, quartier Saint-Gervais 4e.

¹⁷ Saint Vincent fut d'abord la paroisse d'opulents négociants de Rouen mais aussi celle du laborieux petit personnel du port, des nombreux entrepreneurs de main-d'œuvre travaillant pour les navires, de la batellerie et, enfin, d'équipages des pays scandinaves ou de marins normands, bretons ou bien d'étrangers. Ainsi, pendant plusieurs siècles, des Africains, des "Indiens" d'Amérique du Sud, Brésiliens, des hommes et des femmes originaires des contrées du Nouveau Monde comme également d'Espagne, ont débarqué en cette paroisse à la population cosmopolite. Certains d'entre eux furent même baptisés à Saint-Vincent, église portant d'ailleurs le vocable d'un saint d'origine ibérique et plutôt tournée vers les colonies d'Amérique latine. Wikipedia.

¹⁸ Un acte de 1749 passé à Tourville-La-Rivière l'indique : « *Fondation d'un banc pour sa famille, moyennant 5 livres de rente, par Jean ECOLASSE LA FOSSE, actuellement au quartier de Marchaterre, paroisse de Torbeck, aux Iles Françaises de l'Amérique, stipulé par son frère François LA FOSSE, négociant à Rouen, 1749* ». Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques. Série G. Rédigé par Ch. de Robillard de Beaupaire (Volume 7 pt.1-3 ser.G).

¹⁹ La fabrique d'église, au sein d'une communauté paroissiale catholique, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices. Source : Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques. Série G (Volume 5-6 série G).

²⁰ Vente par Jean-Baptiste ANGO, marquis de Lézeau, baron d'Ecouché, à Madeleine FOURNY et à Jacques PERCHEL, son beau-frère, d'un tènement de maison, paroisse Saint-Eloi, où étaient anciennement peints en enseigne les Trois Mores, et où est de présent peinte en enseigne la Ville de Lion, au bout de la rue des Charrettes, bornée par la maison et jeu de paume anciennement nommé le Petit More ; entre autres charges, obligation de payer 31 livres 5 sous de rente au Trésor de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1755. Même source que note précédente, page 537. Madeleine Fourny s'est remariée avec Jean Perchel en 1732, à Rouen Paroisse Saint Candé le jeune.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

une cuisine, bien pourvue en vaisselle, mobilier divers notamment trois tables et leurs tréteaux indiquant une grande maisonnée, où seront trouvés en outre des couverts en argent (*neuf fourchettes marquées à Bordeaux, salières, le tout d'argent [...] estimées à 270 livres 5 sols*). La pièce au premier étage est tendue d'une tenture et sert à la fois de salle de réception et de chambre ; elle contient entre autres « *six fauteuils, quatre tabourets, un canapé couvert de moucade* ²¹, *une table couverte d'un tapis de serge de Caen bleue* », et surtout le mobilier le plus cher de cet inventaire, « *deux couches à la duchesse* ²² *garnies estimée à 400 livres chacune.* » La cheminée est garnie « *de quatre petits de faïence.* »

Au second étage deux chambres : une grande, moins luxueuse mais quand même tendue sur les murs d'une tapisserie de droguet ²³ et pourvue d'une couche à verge tournante ²⁴ estimée à 190 livres, une petite très modeste où André BEAUDELLOT est décédé sur un baudet ²⁵ de sangle estimé à 40 livres, une seringue d'étain dans son étui 4 livres. Ses habits ²⁶ et perruques trouvés dans cette dernière chambre confirme qu'il était devenu un notable, assez riche puisque l'estimation totale après inventaire est de 2 860 livres. Signatures et marques en bas de l'inventaire (Françoise Duchon sait signer, les Beaudelot non)

²¹ Moucade ou mocade mot d'origine inconnue qui a évolué en moquette. Elle désignait alors une étoffe à trame et chaîne en fil mais veloutée de laine. Wikipedia.

²² Le lit à la duchesse est un lit d'apparat sans colonnes, dont le dais, fixé contre le chevet ou au mur, ou encore suspendu au plafond, suit toute la longueur du lit. Il est garni » *ici de sa paillasse, sommier de crin sur matelas de laine, un oreiller de coutil rempli de plumes, une courtepoinde de taffetas blanc piqué, les rideaux grenat, soubassement ciel et dossier en serge de Caen bleue.* »

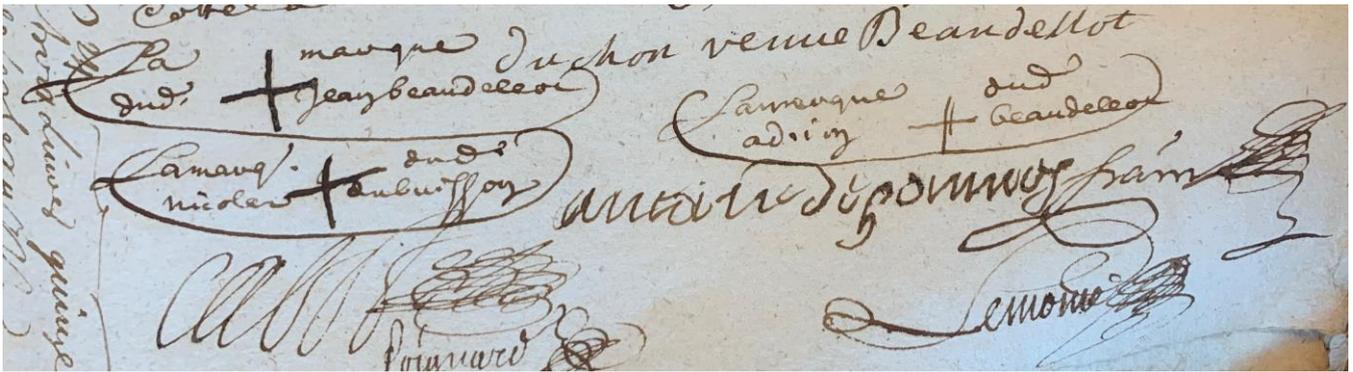
²³ Étoffe dont la chaîne est en chanvre ou lin et la trame en laine bleue. Le droguet était ainsi nommé parce que c'était un tissu à bas prix, de peu de valeur, comme une drogue. *Site web : Parole et patrimoine.*

²⁴ Le lit tournant ou lit à tournant est un lit à ciel où les draperies pendantes ont été remplacées par des rideaux de tissu de soie très léger courants sur une tringle en fer. Il fit son apparition à la fin du XVIIe siècle. Les dormeurs habitués à être entourés de draperies installèrent alors une tringle tournante. Ici, sa garniture est composée de « *sa paillasse, un matelas de laine, un lit et traversin de coutil rempli de plumes avec deux oreillers, une courtepoinde de toile piquée, une couverture de laine blanche, une paire de draps et autour une housse de quatre rideaux, pente ciel et dossier de serge de Caen verte à tenir ? galon de soie jaune.* »

²⁵ Le lit baudet était le nom donné au lit de sangle au XVIIe et XVIIIe siècle, un des plus modestes couchers. Ici, sa garniture consiste en paillage, deux matelas de bourre lanice (bourre de laine), deux petits draps, deux petites couvertures de laine blanche, deux oreillers.

²⁶ « *Item 18 coiffes à bonnet 7 livres 10 sols, 3 paires de bas dont 2 de trame et un de soie 6 livres, un habit et veste de drap noir et 3 culottes noires 23 livres, un habit de drap cannelle avec une veste et culotte 18 livres, une robe de chambre de camelande 12 livres, un manteau rouge 30 livres, trois paires de souliers 6 livres, une canne de jet et un chapeau 3 livres.* »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe



Une succession bien orchestrée par sa veuve, réglée tambour battant !

Sa succession va être faite en suivant la coutume normande. André BEAUDELOT était né en 1679 dans un petit village de l'Oise, Hadancourt le haut clocher. Il avait deux frères et deux sœurs, tous décédés avant 1724. Outre sa femme, puisqu'il meurt sans enfant, selon la coutume normande, ses héritiers sont ses neveux. Seuls un de ses frères, Adrien BEAUDELOT, a des enfants vivants en 1724, tous tisserands et demeurant à Hadancourt le haut clocher :

- Adrien BEAUDELOT dit le jeune 36 ans, marié,
- Jean BEAUDELOT 27 ans, marié,
- Martin BEAUDELOT 19 ans, mineur,
- Marguerite BEAUDELOT, 30 ans, épouse de Nicolas DUBUISSON, 32 ans, domestique d'un fermier de Hadancourt, qui va la représenter.

Adrien rédige son testament le premier février 1724 au matin, il décède le 28, l'inventaire est fait le 3 mars, la cession le 4 mars.

Comme l'acte d'inventaire indique que les BEAUDELOT se prétendent « seuls et uniques héritiers », ils ignoraient sans doute qu'André était marié. Peut-être n'avait-il jamais repris contact avec sa famille de l'Oise ? Ils ont dû être prévenus par les notaires soit après qu'il a rédigé son testament en février, soit le 1^{er} mars le lendemain de son décès. Ils se sont rendus le 2 mars à Rouen, environ 73 km, qui peuvent être parcourus à cheval, en diligence ou coche d'eau. Ils se sont logés tout près de leur oncle décédé, à l'hôtel rue Saint Jean, tout près de la paroisse Saint Eloi, pour assister à l'inventaire le 3 mars en rêvant à la fortune que leur oncle avait amassé aux Antilles !

Ils y ont fait la connaissance de Françoise DUCHON, et ont eu une mauvaise surprise, un contrat de mariage avait été établi à Saint Domingue : « *contrat de mariage du dit feu Sr Beaudelot avec ladite demoiselle Duchon passé devant Robiou* ²⁷ *notaire de la Compagnie royale de St Domingue le 7 juin 1714, insinué* ²⁸ *le 8 octobre au dit an (1714) en la juridiction du Fond de l'île à vache* ».

L'inventaire a évalué les meubles à 2 860 livres, les « effets » (actes d'affrètements, reste de la vente de son habitation, « somme actuellement en mer, obligation) sont jugés exclus

²⁷ Marc François ROBIOU DE MAREUIL, (o 07/12/1685 Saint Nicolas des Champs Paris, + 05/04/1742 au Port au Prince, Saint Domingue) greffier en chef et notaire du Conseil Supérieur de Léogane, bien indiqué comme notaire de la Compagnie de Saint Domingue dans un acte de vente entre Charles DASQUE et René LE GLORIEUX en 1714, FR ANOM COL E 273.

²⁸ Consigner (un acte privé) dans un registre public pour lui donner l'authenticité.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pour différentes raisons : *incertitude et inconstance de la mer, remport*²⁹ *suivant le contrat de mariage... »*

Tout cela va amener les quatre neveux Beudelot à céder leur part de la succession actuelle et future contre 2 400 livres, soit 600 livres chacun. La tractation s'est faite rapidement, ils ont reçu cette somme le jour même, le frère mineur devait la recevoir à sa majorité : « *à la vue des dits notaires en louis d'or et d'argent ayant cours au prix du roi dont ils se sont trouvés contents bien payés et satisfaits.* » Nicolas DUBUISSON, mari de la nièce, touchera une part pour sa femme mais demandera son remplacement par 150 perches de terre labourable. Pauvres paysans tisserands, assez incultes, ne sachant pas signer, probablement illettrés, ils ont accepté ! La vue des louis d'or et d'argent a été la plus forte, et leur a fait gober cette cession. C'était certainement beaucoup pour eux ! Ils s'engageaient de plus à ne rien réclamer au décès de la veuve de leur oncle. Cet héritage ne les a pas fait changer de statut social, ils sont tous restés tisserands, se sont remariés dès que leur conjoint décédait. Adrien est mort à (âge oublié) ans, 8 ans après la mort de son oncle André Beudelot, Jean mon ancêtre à 58 ans, 32 ans après, Martin s'est marié tout de suite après, en 1725 puis en 1727, et Marguerite est morte à 74 ans après un remariage en 1733. Difficile de ne pas croire que tout était arrangé à l'avance par Françoise Duchon, peut être André Beudelot lui-même... puisqu'il n'avait pas l'air de fréquenter ses neveux d'Hadancourt.

La vie reconstituée d'André Beudelot

Dans la bonne société du Sud de Saint-Domingue, les Beudelot étaient bien intégrés. Les témoins à leur mariage le prouvent, leur trace peut être retrouvée sur les registres paroissiaux du Sud de Saint Domingue: Anne DUCHON, sœur de Françoise, et son mari Charles TRICHET, maître de plantations, Marie Catherine COLLET et son mari Damien de LA FRESSELIÈRE juge civil et criminel de la juridiction pour la Compagnie de Saint Domingue, GRIVELLE, lieutenant-colonel des milices de la partie sud, Léon LE PROUX, maître chirurgien major du quartier des Cayes, BLEY (famille d'origine protestante de Saint-Christophe convertie, réfugiée en Guadeloupe, puis à Saint-Domingue), Jacques SAINT MARTIN, syndic de Torbeck, François DAMAN, procureur au successions vacantes, Samuel GALLAIS, chirurgien major, MERLET (probablement de FONTENILLE, écuyer), Marie Louise COGNOUX (épouse du charentais Jacques REAU³⁰), François BEAUSSIRE, juge de la juridiction, BLEY, Charles DASQUE, potier de la Compagnie de Saint Domingue, Anne MANCION femme de GALLAIS, Jeanne FOUCARD AUDIBERT, femme du commandant du quartier des Cayes !

Ils fréquentaient aussi des mulâtres et des noirs libres : à Torbec, Françoise est marraine de Françoise, baptisée le 1^{er} juin 1715, fille de Marie, négresse du chirurgien Léon LEPROUX et d'un père incertain (sic), puis de Jeanne, baptisée le 4 avril 1717, fille de Louis BERTHE et Jeanne, négresse affranchie de BUTEAU, lieutenant des milices des Cayes.

²⁹ Droit de reprendre une somme d'argent ou des biens divers servant à son usage, apportés lors du mariage et stipulés dans le contrat de mariage. « Dots normandes (mi-XVIIe-XVIIIe siècle) » par Jochen Hoock et Nicolas Jullien 1998.

³⁰ ANOM Les Cayes Saint Domingue. Mariage de Jacques REAU (RAU) natif de Ciré, le 14 juillet 1716 avec Marie Louise Le Coignoux native de Paris.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

De 1714 à 1718, dans le registre des Cayes, pas trace de baptême d'un enfant BEAUDELOT. Quelques traces de leurs relations : le 16 septembre 1718 André est témoin à l'enterrement du chirurgien Jacques LE PROUX, qui était présent à son mariage. Puis, le 6 novembre de la même année, André et sa femme Françoise (qui signent tous deux l'acte) sont parrain et marraine de Françoise MARCADIER. Leur retour en 1719 coïncide avec l'époque où la Compagnie n'arrive plus à faire face à ses engagements de mise en valeur de la partie sud de l'île ³¹ ; elle sera supprimée au mois d'avril 1720. A 40 ans environ, André s'était installé à Rouen avec un bon pécule, fortune faite après un long séjour aux Antilles, avait monté un négoce avec Saint Domingue mais une maladie sans doute tropicale va l'emporter quatre ans plus tard !

Françoise Duchon, sa riche veuve, remariée dans la haute société

Françoise DUCHON avait épousé à 15 ans André BEAUDELOT en 1714 aux Cayes. Elle était une des sept filles de Paul DUCHON et Louise BIGOT, d'Orléans.

Riche veuve rouennaise à 28 ans, sans enfant, Françoise Duchon se remarie trois ans plus tard à Rouen, le 20 août 1727, avec un autre veuf, **Raphaël AILLET**. Beau parti car receveur du grenier à sel de Gisors ³², entreposeur de tabac... donc un officier chargé de percevoir les impôts indirects sur le sel, la gabelle.

Il y a eu en mai 1720 une procédure lancée contre lui par un receveur des tailles Martin BRIÈRE. Malversations ? Non, plus drôle et intéressant ³³. Une embrouille entre receveurs sur la valeur de billets de banque de la Compagnie des Indes (système Law) donnés en paiement d'achat de sel, et injures proférées par Aillet jugé...Le dossier comporte une centaine de pages : interrogatoire des témoins, arrêt du Conseil d'Etat.

A 46 ans, Raphaël était veuf lui aussi. Il avait d'abord épousé **Marie Madeleine ALLEAUME** dont le père, Yves François, était officier de « *feu Son Altesse Royale Monsieur frère unique du Roi* » (Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV), exactement avec une charge de *sommier de bouteilles* ³⁴.

³¹ Difficultés de recruter 1500 blancs par an et d'acheter 2500 noirs, rapacité des Directeurs qui voulaient rentabiliser trop vite leur mise de fonds. Moreau de Saint-Méry précise : « Elle (la Compagnie) y envoyait des hommes à qui elle faisait distribuer des terrains, mais à peine avaient-ils eu le temps de défricher de quoi y placer une case que le climat les faisait périr. »

³² Les greniers à sel royaux apparaissent au XIV^e s. pour contrôler la vente du sel et permettre de recevoir la gabelle, impôt sur le sel généralisé à cette période.

³³ Le receveur des tailles Mathurin Brière ayant envoyé chez Raphaël Aillet un domestique pour chercher du sel ; au moment du paiement, Aillet refuse de lui faire une remise sur des billets de banque de 10 livres et injurie le domestique et son maître : « *parle à mon cul...peut aller se faire foutre...* » D'où deux plaintes déposées par Brière (Aillet a réitéré ses injures et accuse le domestique de Brière de spéculer). AD Eure, Grenier à sel de Gisors 103 B 93.

³⁴ Fournis les bouteilles, « L'état de la France, où l'on voit tous les princes, ducs & pairs, maréchaux de France & autres officiers...Ensemble les noms, des officiers de la maison du Roy & le quartier de leur service. », Volume 1, Edité en 1684.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Raphaël commence comme commis aux vivres d'Italie ³⁵, c'est à dire qu'il travaille au bureau qui s'occupe de fournir le ravitaillement aux troupes engagées en Italie ³⁶ (1712), il va devenir contrôleur du roi (Louis XV) avant 1720, et aura cinq enfants de cette première union qui seront sans doute élevés par Françoise Duchon car ils avaient à son remariage de 8 à 15 ans.

Françoise aura quatre enfants avec Raphaël AILLET. André Baudelot devait donc être stérile ou très malade...

A 29 ans, une première fille, **Françoise Rose AILLET**, née en 1728. Un parrain intrigant, François TRICHÉ ; s'agit-il du fils de sa sœur Anne TRICHET, alors âgé de 17 ans, vivant aux Cayes, sans doute de passage en France ? Probablement.

Les AILLET lui feront épouser à 28 ans un veuf, Alexandre LE BAUBE, 41 ans, contrôleur du roi, lieutenant de l'élection de Gisors. Aux noces assistera toute la bonne société de Gisors, administrateurs royaux, ecclésiastiques : Sieur LECOUTURIER, écuyer, chevalier de Saint Louis, François LECOUTURIER, écuyer garde du corps de sa majesté, M^e Denis BERÉE (de COURPONT), acolyte de M^e Denis DUVAL DU PARQUET, conseiller du Roi, son procureur en l'élection de Gisors, Fr. LE VIGOUREUX, directeur des Dames carmélites de Gisors.

Ils auront aussi un fils, **Denis AILLET**, né un an après sa sœur, avec toujours des parrain et marraine de la bonne société de Gisors : Denis PANTIN, conseiller du roi, lieutenant de ce bailliage, et Marie Geneviève DUCLOS épouse de Georges D'HOSTEL de CLEMONT président de l'élection de Gisors. Je perds sa trace mais il n'est pas témoin à la mort de sa mère alors que son gendre l'est, donc sans doute décédé avant.

Un fils **Laurens Michel** né en 1731, mis en nourrice au hameau de Boisgeloup près de Gisors ne survivra que 14 jours. Ses parrain et marraine sont son demi-frère François AILLET et sa demi-sœur Madeleine AILLET, signe de la bonne entente de la famille recomposée ?

Une dernière fille, **Marie Madeleine**, née en 1734, avec à nouveau un parrainage de notables : Georges DHOSTEL, fils d'autre Georges DHOSTEL, conseiller du roi, procureur au bailliage de Gisors, président de l'élection, et Marie Madeleine, fille de Nicolas CARTIER conseiller du roi, contrôleur des gabelles de Gisors.

En revanche, après la mort de Raphaël AILLET en 1739, tous les enfants du premier lit vont être mariés l'année suivante ! Françoise s'en débarrasse ? Elle vivra à Gisors jusqu'à 69 ans. Témoins à son décès : Alexandre LE BAUBE, conseiller du roi, lieutenant de l'élection, ancien échevin, régisseur et receveur général du domaine de Gisors, son gendre, et Henri Philippe PICQUET, conseiller honoraire en l'élection de Gisors, six autres signatures dont DHOSTEL de CLERMONT.

Décidément, les filles Duchon, filles d'un simple engagé orléanais tailleur de pierres, savent faire des beaux mariages. Trois des sœurs se sont mariées à Saint Domingue :

- Marie Magdeleine l'aînée, mariée dans l'île très tôt avec un maître serrurier ³⁷ mais décédée vers 26 ans,

³⁵ Indiqué à la naissance de son fils François, le 20 août 1712, BMS des paroissiens de Saint Eustache, cette maison se trouvait rue des Prêtres Saint Paul (rue Charlemagne maintenant) avec une issue rue Percée (rue Prévôt).

³⁶ La guerre de succession d'Espagne (1701-1714) dont l'enjeu était la succession au trône d'Espagne, à la suite de la mort sans descendance du dernier Habsbourg espagnol Charles II, va se porter partout en Europe et notamment en Italie. Sous Louis XIV, France et Espagne contre la Grande Alliance : Angleterre, Province Unies, Prusse, Autriche.

³⁷ Profession vue dans l'acte de décès de sa première épouse Germaine Dumesnil le 24 novembre 1703, Saint Louis du sud, ANOM.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- Anne épouse aux Cayes d'un très riche planteur puis d'un haut magistrat ; ses treize enfants vont tous contracter des alliances avec de riches familles nobles de Saint Domingue (voir les Annexes) ;
- Françoise, mariée à André Beaudelot, va emprunter la même voie en se remariant avec Raphaël Aillet, riche administrateur royal et sa descendance fera de même.
Sûrement jolies et intelligentes, mariées toutes deux vers quinze ans, les sœurs Duchon Françoise et Anne, ont su profiter de la fortune de leur époux, gagnée à Saint Domingue, pour s'éduquer et intégrer la « haute société » des notables et aristocrates de Saint Domingue ou Gisors ³⁸.

Généalogie DUCHON

Quand Paul Duchon est engagé le 30 juillet 1702, il a probablement cinq filles en vie, et il va en marier au moins trois à Saint Domingue.

Paul DUCHON

maître tailleur de pierres ³⁹, appareilleur de la Compagnie de Saint Domingue ⁴⁰ (engagé en 1702 pour découper les pierres, i.e. *pour appareiller et tracer les pierres aux ouvriers et mettre aux endroits convenables, cinq cents livres*)

b18/12/1664 Orléans, paroisse St Pierre Ensentelee, fils de Pasquet DUCHON (o ca 1625, + 17/01/1695 Orléans) maître serger ⁴¹, et Jeanne CORNU (+ /1714)
+ /1714

signatures au mariage : Paul et Pasquet Duchon savent signer

x 19 novembre 1685, Orléans, paroisse Saint Paul, Louise BIGOT (o ca 1663) fille de Jacques et de Louise JAMIN

d'où :

1 Louise DUCHON

b 11/08/1686 paroisse Saint Pierre Ensentelee, Orléans, +/1693 ?

2 Marie Magdeleine DUCHON

b ca 1689

+/1707 date du remariage de son époux

Signatures au mariage : Rousseau, Trichet, La Barre,

x 15/01/1704 Saint Louis du Sud, Arnoul LE BRETON dit *Le Bourdelais* car né à Bordeaux, paroisse Saint Loup, maître serrurier

+ 15/10/1728 Fond des nègres

ax Germaine DUMESNIL (+ 24/11/1703)

cx 1707 Marie Françoise BOULICAULT (o 1688, + 20/11/1710 Saint Louis du Sud)

dx Jeanne VISSE ⁴²

³⁸ Voir mon arbre sur Geneanet : abrigael2.

³⁹ Indiqué au baptême de sa fille Louise à Orléans 1686.

⁴⁰ GHC « Engagements pour la Compagnie royale de Saint Domingue », de *Pierre Bardin* et contrat AN/MC/ET/LXV/155 – Notaire Laideguive.

⁴¹ Ouvrier fabricant des étoffes ou tissus de laine, de la serge.

⁴² Autres écritures dans les actes : Vice ou Vuice.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Anne DUCHON ⁴³

b 14/04/1690 Orléans, Saint Pierre Ensentelee

+ 27/05/1768 Les Cayes, sur son habitation au Cayes du Fond, 78 ans inhumée dans l'église ; signatures au décès : Thiverny, de La Biche, St Martin, St Martin cadet, Laplace, Merlet Daupré, La Biche

ax /1704 Charles TRICHET ou TRICHÉ ⁴⁴, habitant aux Cayes + 1719/1720

signatures au mariage en 1721 : La Fressillière, Anne Duchon, Trichet St Martin, Fesnier, Herard, Proux, Beaussire

bx 21/05/1721 Les Cayes, Georges Damien de la FRESSELLIÈRE (ou LA FRESSILLIÈRE), fils de + Maurice, conseiller du roi, assesseur au siège royal du D... ? ⁴⁵, et + dame Marie RIVAREAU ?

juge civil et criminel de la juridiction de la concession de la compagnie de Saint Domingue 1715-16, conseiller du Roi ca 1675-1755

o ca 1675 Le Vigeant évêché de Poitiers (Vienne, 86)

+ 21 (+) 22/12/1755 Les Cayes, sur son habitation, environ 80 ans

ax 31/10/1713 Saint Louis du Sud, Marie Catherine COLLET, fille de + Louis, marchand de Rouen (o ca 1691, + 22/07/1704 Saint Louis du Sud) et Catherine HAYS (o ca 1664), demeurant à Saint Louis chez son oncle Georges Hays, directeur général de la compagnie royale de Saint-Domingue

o 01/03/1691 Saint André, Rouen

+ 25/01/1717 Les Cayes du Fond

4 Louise DUCHON

b 13/05/1693 Orléans, Saint Pierre Ensentelee ; même prénom que la première fille probablement morte (« enfant de remplacement »)

5 Marie DUCHON

b 02/08/1696 Orléans, Saint Pierre Ensentelee, + /1701 ?

⁴³ GHC <https://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art21.pdf> « Les sœurs DUCHON des Cayes (Saint-Domingue), leurs époux et leur postérité » par *Catherine Roucairol*.

⁴⁴ Une énigme concernant TRICHET : Au baptême de Louise Trichet en décembre 1705 le parrain est Pierre Rousseau, issu d'une famille protestante de la région d'Orléans, chassée par les Anglais de l'île de Saint Christophe et établie dans le Sud de Saint Domingue (Site généalogique Fraisse sur internet), probablement alors reconverti. Fait troublant : sur un recensement de cette île de Saint Christophe vers 1690, sur GHC, et Cote ANOM G1 472-2, sont répertoriés Jacques TRICHET, Elie ROUSSEAU, Pierre FRAISSE, frère de Joseph FRAISSE, relation des Trichet. Les TRICHET étaient-ils des protestants d'Orléans ? reconvertis plus tard ? Une sucrerie, une vinaigrerie, 145 esclaves, 109 bœufs et vaches, 38 chevaux et cavales, 130 moutons, donc en tout cas une riche famille en 1720 ! (ANOM 1720 Recensement général des quartiers de la dépendance de St Louis non compris celui de Jacquemelle qui manque. Voir aussi les annexes)

⁴⁵ Illisible dans l'acte de mariage de 1713 ; de même le patronyme de la mère est peu sûr mais ne peut pas être MOREAU, répété sur Geneanet : la signature « Marie Madeleine Moreau » est celle de l'épouse de l'oncle Georges Hays *NDLR*.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 Françoise DUCHON

b 28/04/1699 Orléans, Saint Pierre Ensentelée

+ 5/07/1768 Gisors (Eure, 27) ; témoins : Alexandre Le Baude, conseiller du roi, lieutenant de l'élection, ancien échevin, régisseur et receveur général du domaine de Gisors, son gendre, et Henri Philippe Picquet, conseiller honoraire en l'élection de Gisors, 6 autres signatures sans indication

ax 14/07/1714, Les Cayes, André BEAUDELOT ⁴⁶, maître menuisier de la Compagnie royale de Saint Domingue, puis marchand à Rouen, fils de Jean (o ca 1644, + 31/12/1684 Hadancourt le haut clocher, Oise), tisserand, et Martine DANDELY (o 6/03/1641 Boubiers, + 12/08/1691 Boubiers, Oise)

b 24/08/1679, Hadancourt le haut clocher

+ 29/02/1724 Rouen Saint Eloi, marchand, environ 47 ans ; témoins : Robert Durand, propriétaire de son logement à Rouen, exécuteur testamentaire et Laurent Dumesnil, imprimeur

témoins au mariage de 1727 : Anne Duchon et son mari Charles Triché (Trichet), Marie Catherine Collet et son mari La Fresselière, Grivellé, Le Proux, Bley, Saint Martin, Daman, Gallais, Merlet, Marie Louise Cognoux, Beaussire, Bley, Dasq (Dasque), Montion, Gallais, Jeanne Foucard Audibert

bx 20/08/1727, Saint Candé, Rouen, Raphaël AILLET ⁴⁷

o ca 1681 + 9 juin 1739, Gisors, Eure

ax 9/08/1711 Paris, Marie Madeleine ALLEAUME

d'où quatre enfants:

6.1 Françoise Rose AILLET

b 18/10/1728 Gisors, parrain François Trichet marchand, probablement son neveu fils de Anne Trichet, marraine Charlotte Rose (Aillet demi-sœur)

+ 29/05/1806 Gisors

Témoins du mariage en 1757 : Estienne Salbray, écuyer, brigadier des gardes du corps du roi, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis ; Louis Georges Romain d'Hostel, contrôleur du roi, maire de Gisors ; Philippe d'Hostel de Clermont, clerc tonsuré ; Louis Guillaume Delorbehaye, receveur général des aides, Dame Françoise DUCHON, mère de la mariée

x 11/08/1757 Gisors, Alexandre LE BAUBE, contrôleur du roi, lieutenant de l'élection de Gisors, conseiller du roi, échevin-greffier de Gisors, régisseur du domaine de Gisors

b 16/02/1716 Beauficel en Lyons (Eure, 27)

+ 22/06/1800 Gisors ; témoins : Alexandre Auguste Robert Le Baube son fils avec sa première femme, Jérôme Alexandre Vinot Préfontaine, homme de loi

ax 26/11/1744 Rouen, Marie Elisabeth DOUDET (o ca 1724,+ 09/09/1754 Gisors)

dont 3 enfants : Marie Elisabeth LE BAUBE (1745-1815), Alexandre Auguste Robert LE BAUBE (1748-1826), Antoine Prosper LE BAUBE (1754-1769)

sans descendance

6.2 Denis AILLET

b 20/10/1729 Gisors ; parrain Denis Pantin, conseiller du roi, lieutenant de ce bailliage ; marraine Marie Geneviève Duclos épouse de Georges D'hostel de Clermont, président de l'élection de Gisors

6.3 Laurens Michel AILLET

⁴⁶ Généalogie BEAUDELOT sur Blurb: « Les Beudelot et collatéraux » par Catherine Roucairol-Beudelot, et Geneanet abigaell

⁴⁷ Généalogie AILLET et DUCHON sur Geneanet abigaell2.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

b 27/01/1731 Gisors ; parrain François Aillet, marraine Madeleine Aillet, demi-frère et demi-sœur

+10/02/1731 au hameau de Boisgeloup chez Etienne Haranger ; inhumé à Gisors

6.4 Marie Madeleine AILLET

b 3/02/1734 Gisors ; parrain Georges D'hostel fils de Georges D'hostel conseiller du roi, procureur au bailliage de Gisors, président de l'élection ; marraine Marie Madeleine fille de Nicolas Cartier, conseiller du roi, contrôleur des gabelles de Gisors.

7 Marie DUCHON

b 29/06/1701 Orléans, Saint Pierre Ensentelée, même prénom que la cinquième fille probablement morte

Annexes

Origine orléanaise de Charles Trichet, premier mari de Anne Duchon ?

Vers 1703, le registre des Cayes fait état de nombreuses personnes venant de l'île de Saint Christophe. Les Anglais de l'île les en ont chassés et ils se sont établis dans le Sud de Saint Domingue. Beaucoup sont d'origine protestante et d'Orléans et sont liés aux Beudelot ou aux Trichet-Duchon.

- Bley protestant de Saint Christophe,
- Joseph Fraisse, ancien protestant dont le frère Pierre est recensé à Saint Christophe,
- Pierre Rousseau, famille protestante orléanaise (parrain au baptême de Louise Trichet en décembre 1705), Elie Rousseau est sur le recensement de Saint Christophe en 1690,
- Fraisse et Rousseau seront présents à l'abjuration de Nicolas Pitre (15/10/1713 Torbeck).
- Le nom de Jacques Trichet figure sur le recensement de l'île de Saint Christophe vers 1690 (Cote ANOM : G1/472/2 ; dans les documents GHC).

Les TRICHET étaient-ils des protestants d'Orléans ? reconvertis plus tard ? Je n'ai pu le vérifier car les registres des temples d'Orléans sont en cours de mise en ligne...

Décès de Louise BAUDELET, mulâtresse libre, en 1784

Acte d'inhumation à Torbeck le 21 juillet 1784 de Louise Baudalet ou Baudelot dite Douillet, mulâtresse libre habitante à L'Acul, morte le même jour sur son habitation à 58 ans : donc née vers 1726, après le départ d'André Beudelot de Saint Domingue.

Les signatures des témoins : F. Trichet et Manaut (Jacques Manaut est un marchand qui a épousé à Torbeck Françoise Gertrude Trichet quarteronne libre), François Proux (la famille était liée à André Beudelot qui a signé l'acte de décès du père ou grand père), Aubourg (même signature pour Paul père de Jacques Louis baptisé 23 août Torbeck 1779 vue 14), Dranac (famille de mulâtres libres).

Quel rapport avec André BEAUDELOT ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le « beau mariage » d'une descendante d'Anne DUCHON

Résumé par *Bernadette Rossignol*

Le 4 avril 1784 au château de Versailles le notaire parisien Boulard ⁴⁸ rédige un contrat de mariage, signé par la famille royale : le Roi et la Reine, Monsieur frère du roi, Madame, Monseigneur le comte d'Artois, Mme Elisabeth sœur du Roi, Monseigneur le duc d'Orléans premier prince du sang. Deux jours plus tard c'est au parloir extérieur du couvent de la Présentation à Paris, rue des Postes ⁴⁹, à l'Estrapade, où était la future épouse, que les époux, leurs parents et amis signent le contrat. Les témoins du futur sont nombreux et notables ; ceux de la future ne sont que deux, son cousin germain, haut et puissant seigneur messire Jean Baptiste Alexandre de Picot de Cheneteau, écuyer de Monsieur, cheveu-léger de la garde ordinaire du Roi, et la prieure perpétuelle du couvent de la Présentation, Madame Anne Marie Touvon.

Le futur époux, « très haut et très puissant seigneur Charles Malo François de Lameth, maître de camp en second du régiment d'Orléans, chevalier de Saint Louis, chevalier non profès de Saint Jean de Jérusalem, gentilhomme d'honneur de Monseigneur le comte d'Artois frère du Roi », est fils de feu Louis Charles comte de Lameth et de Marie Thérèse de Broglie.

Le père de la future épouse, « haut et puissant seigneur Jean Baptiste de Picot, ancien major et commandant pour le roi au quartier de Jacmel », chevalier de Saint Louis, agit pour sa fille « haute et puissante demoiselle Marie de Picot », sa fille mineure et de défunte « haute et puissante dame Marie Catherine La Freselière son épouse, avant veuve de messire Jean de La Reynie, capitaine de vaisseau et habitant au quartier de l'isle à vaches ». Il demeure à Bayonne. Quant à la mère, c'est la fille de Georges Damien de La Fresselière le premier mari d'Anne Duchon.

Le futur époux n'a pour fortune que des biens encore indivis entre lui et ses frères ⁵⁰ dans les successions de son père et de son grand-père.

Afin d'établir la fortune de la future épouse, son père précise qu'il s'est marié à Saint Louis du Sud le 18/10/1759 par contrat devant M^e Germain Mercet et que l'inventaire des biens de la dame veuve de La Reynie avait été établi par M^e La Barrière à Saint Louis le 26/04/1758. Après le décès de son premier mari elle avait acquis de François Nègre une habitation pour 65 000 livres. Le total des biens de la veuve de La Reynie à son mariage s'élevait à 1 462 714 livres ; le passif de 730 257 livres fut par la suite liquidé par Jean Baptiste de Picot qui fit ensuite par transaction l'acquisition de la propriété des biens de feu le sieur de La Reynie dont sa veuve n'avait que l'usufruit (M^e Nicolas, à Nîmes, 22/06/1765).

Réunissant sa fortune avec celle de sa femme, il était propriétaire de

- deux habitations aux Cayes, l'une au Fond de l'isle à vache et l'autre à la plaine de Jacob, avec nègres, négresses, bestiaux, bâtiments ;
- terre et marquisat de Clermont Dessus en Agenois ⁵¹ (480 000 livres) ;
- maison et dépendances dite Saint Michel près Bayonne (80 000 livres) ;
- hôtel à Bayonne avec toutes ses dépendances (100 000 livres)
- 85 000 livres et contrats sur le clergé à 4 % ;

⁴⁸ MC/ET/LXXIII/1052.

⁴⁹ Devenue rue Lhomond en 1867.

⁵⁰ Ils étaient 5 frères.

⁵¹ Aujourd'hui Clermont Soubiran, Lot et Garonne.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- prairie de 28 arpents dite Bellegarde à Bayonne (15 000 livres) ;
- contrats de constitution de capitaux (100 000 livres) ;
- deux autres habitations dans les mornes, dont celle appelée Nègre acquise par la dame de Picot pendant son veuvage (65 000 livres)

Son épouse est décédée le 23/03/1780⁵² ; pas d'inventaire. Elle avait fait un testament le 06/09/1778 devant M^e D'hériart à Bayonne au château de Marracq hors la porte Saint Léon, léguant à sa fille 300 000 livres, payables à sa majorité ou à son mariage, et faisant héritier de tous ses biens son mari.

Toutes ces précisions données, la dot de sa fille, outre les 300 000 livres, et ce qu'il peut lui devoir de sa tutelle et de l'administration de ses biens, consiste en la moitié indivise en avancement d'hoirie de tous ses biens, sauf les meubles de son hôtel à Bayonne, son château de Saint Michel et sa maison de Bayonne. Pour tenir compte aux époux des revenus de cette moitié indivise, ils recevront la moitié de tous les revenus des biens, en deniers ou en sucres, denrées et autres productions, déduction faite des dépenses de régie et administration des habitations.

Il fait aussi donation au futur époux de 60 000 livres pour payer la finance d'un régiment quand Sa Majesté lui en donnera l'agrément et tous les frais pour se mettre en possession de ce régiment, et ce dès qu'il aura l'agrément de Sa Majesté.

Et en effet, le 07/10/1787, Charles de Lameth (il signe Le C^{te} Charles de Lameth) reconnaît que le seigneur Jean Baptiste de Picot lui a payé ce jour en espèces 60 000 livres.

Le mariage religieux fut célébré en la paroisse Saint Médard de Paris le 27/04/1784⁵³.

C'est là un des nombreux « beaux mariages » de riches jeunes filles créoles (la petite-fille d'Anne Duchon, Marie Picot, avait 16 ans) avec des nobles désargentés comme nous en avons eu plusieurs exemples dans les bulletins de GHC. Grâce à son beau-père, Charles de Lameth a pu avoir son régiment.

Charles de Lameth fut membre du Club Massiac et député de la noblesse aux Etats Généraux, combattant les privilèges de la Royauté, mais c'est une histoire qui nous entraînerait trop loin.

La Révolution arrivée, Charles de Lameth émigra. Sa femme, restée à Osny⁵⁴, demanda et obtint le divorce le 11 mars 1793, divorce pour garder les biens, son mari ayant émigré, et le 1^{er} prairial an X (21/05/1802) le couple se remaria, toujours à Osny.

⁵² Le contrat de mariage donne la date du 28 mars mais c'est le 24 que dame Catherine de La Fresselière épouse de Mr Jean Baptiste de Picot marquis de Clermont, chevalier de Saint Louis, décédée la veille à 57 ans et demi, a été inhumée dans le cloître de l'église Notre Dame de Bayonne.

⁵³ Une version sans doute très romancée de la demande en mariage de Charles Lameth dans le Journal d'une femme de cinquante ans : 1778-1815 par la Marquise de La Tour du Pin ; publ. par son arrière-petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort, Éd. Chapelot Paris 1913, pages 276-277. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k467930/f314.image>

⁵⁴ Dans l'actuel Val d'Oise. Charles de Lameth y avait acquis en 1785 un château aujourd'hui appelé château de Grouchy, du nom de son dernier propriétaire privé.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe



Charles de Lameth et sa femme

Le 18 juin 1879, un siècle plus tard, une expédition du contrat de mariage de 1784 fut demandée par « M. le comte de Mnizeck qui a épousé Mlle de Montault »⁵⁵. Marie de Montault est l'arrière-arrière-petite-fille de Charles et Marie de Lameth⁵⁶.

Indemnité de Saint Domingue 1828

En 1828 Jeanne Baptiste Marie Louise de LAMETH épouse du marquis de NICOLAÏ, comme unique héritière de sa mère Marie de PICOT épouse du comte de LAMETH et de son aïeul Jean Baptiste de PICOT, obtint l'indemnité pour la sucrerie Picot à Torbeck (1 200 francs) et, aux Cayes, la sucrerie Picot à la Plaine à Jacob, la cafétéria Picot au Parc et une maison ville des Cayes (318 644 francs)

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁵⁵ Lettre attachée par un trombone au contrat de mariage.

⁵⁶ Geneanet, en particulier pdelaubier, pierfit et abigael2.